

## 11 MARTRAY

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 86 Boulevard du Maréchal Foch 22410 SAINT-QUAY-PORTRIEUX  
907 979 421 RCS SAINT-BRIEUC

---

**DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 17 NOVEMBRE 2025**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE  
CLOS LE 30/09/2025**

### DEUXIÈME DÉCISION – AFFECTATION DE RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 41 316,17 euros en totalité au compte « autres réserves ».

#### **Rappel des dividendes distribués**

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.



Pour copie certifiée conforme,  
La Gérance,  
Mme Marie-Laurence MARIE

Désignation de l'entreprise: <u>11 MARTRAY</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise <u>86 Boulevard du Maréchal Foch</u>				<u>22410 SAINT-QUAY-PORTRIEUX</u>			
SIRET				9 0 7 9 7 9 4 2 1 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>[ 1 , 2 ]</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>[ 1 , 2 ]</u>			
				Exercice N clos le <u>[ 3 , 0   0 , 9   2 , 0 , 2 , 5 ]</u>			
<b>ACTIF</b>							
				Brut 1			
				Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* {	010	012			
		Autres* }	014	016	2 024		
	Immobilisations corporelles*		028	030			
	Immobilisations financières* (1)		040	042	610 826		
	Total I (5)		044	048	612 850		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070			
			072	074			
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086	156		
	Charges constatées d'avance*		092	094	36		
	Total II		096	098	192		
	Total général (I+II)		110	112	613 042		
<b>PASSIF</b>				Exercice N 1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	10 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	1 000		
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131	14 893		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	41 316		
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140	43 834		
	Total I			142	111 043		
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	246 555		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	4 928		
	Comptes courants d'associés			173	250 516		
	Autres dettes			175			
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	501 999			
Total général (I + II + III)			180	613 042			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	183 593
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Pour copie conforme  
Ahu

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>11 MARTRAY</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		3,0,0,9,2,0,2,5		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		
			Services *	217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	54 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )		242	2 462	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CEE et CVAE *)		243	692	
	Rémunérations du personnel *			250	20 150	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	26 226	
	Dotations aux amortissements *			254	1 619	
	dont amortissement du fonds de commerce				255	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	51 149
<b>I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>				270	2 851	
Produits financiers	(III)	280	40 225	Charges financières	(V)	
Produits exceptionnels	(IV)			290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	348	11 741	
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306		
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	41 316	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	41 316	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NGT-SD)			324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des optés-ctés d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	2 000	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44, septies)	986	ZFU-TE (44, octies A)	987	342	
			JEL (44, septies A)	989		
	ZRD (44, terdecies)	127	ZRR (44, quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181		
	ZFANG 44, quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 revocés)	992	Zone de développement prioritaire (44, septies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346	40 000	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies A)	653	Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies B)	643	Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies D)	648	Déduction exceptionnelle simulatant de conduite (art. 39 décies E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies G)	649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>				352	3 316	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
Déficits antérieurs reportables *		73 370	dont imputés sur le résultat :			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				370	3 316	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NGT-SD

## Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 613 041,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 41 316,17 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/10/2025 par la dirigeante.

Pour copie conforme  
Bou

## Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	8 097	6 073	2 024	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
<b>TOTAL</b>	<b>8 097</b>	<b>6 073</b>	<b>2 024</b>	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 097			8 097
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	620 649		9 823	610 826
<b>TOTAL</b>	<b>628 746</b>		<b>9 823</b>	<b>618 923</b>

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 453	1 619		6 073
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>4 453</b>	<b>1 619</b>		<b>6 073</b>

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	8 097	6 073	2 024	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>8 097</b>	<b>6 073</b>	<b>2 024</b>	

## Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	14 811	14 811	
Actif circulant et charges d'avance	36	36	
<b>TOTAL</b>	<b>14 846</b>	<b>14 846</b>	

### Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10 000	1	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>10 000</b>	<b>1</b>	<b>10 000</b>

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées	32 093	11 741			43 834
Provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>32 093</b>	<b>11 741</b>			<b>43 834</b>

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	246 546	62 953	183 592	
Dettes financières diverses	250 516	250 516		
Fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales	4 928	4 928		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>501 990</b>	<b>318 397</b>	<b>183 592</b>	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 243
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>2 243</b>

## Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	54 000	100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>54 000</b>	<b>100.00 %</b>

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	Montant
Résultat net de l'exercice	41 316
Impôts sur les bénéfices	
Résultat comptable avant impôts	41 316
Variation des provisions réglementées	11 741
Résultat hors impôts et dérogatoire	53 057

## Autres informations

### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.